

En Bretagne, la Macronie heurtée par la loi « immigration »

Dans la région qui vote le plus pour Emmanuel Macron, la loi adoptée avec les voix du RN est vécue comme un point de bascule

RENNES - correspondance

Ce mercredi 27 décembre, il se dit « serein » à l'autre bout du fil. Député du Finistère, réélu en 2022, Jean-Charles Larssonneur ne regrette « rien » : ni sa décision de quitter le groupe Horizons, le parti d'Edouard Philippe, dans lequel il siégeait ni sa franche opposition à la loi « immigration » qui, dit-il, « franchit les lignes rouges » et « offre un boulevard à l'extrême droite ». Après l'adoption du texte par le Parlement, le 19 décembre, Jean-Charles Larssonneur a donc rompu avec la majorité présidentielle pour siéger parmi les non-inscrits de l'Hémicycle. Le Breton assume une décision « en phase » avec ses convictions, son électoral et... la Bretagne.

Dans la péninsule, la loi « immigration » divise les militants de Renaissance probablement plus qu'ailleurs. Cette terre démocrate-chrétienne s'est distinguée comme la région ayant le plus soutenu Emmanuel Macron (32,79 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, soit cinq points de plus que la moyenne nationale) et celle votant la moins pour l'extrême droite.

En 2017, Emmanuel Macron avait séduit en promettant de convaincre du centre gauche au centre droit. Il désistait d'ailleurs du socialiste Jean-Yves Le Drian, capable de diriger le conseil régional de Bretagne en manœuvrant

une majorité allant des communistes aux centristes.

Lors de ses premiers pas à l'Élysée, le président de la République avait qualifié la Bretagne de « laboratoire ». « L'exécutif a, depuis, perdu sa boussole et a déçu, s'agace Jean-Charles Larssonneur. Dans ma circonscription, le vote d'adhésion à Emmanuel Macron en 2017 est devenu un vote par défaut. En 2022, il s'agissait de faire rempart à l'extrême droite. Je préférerais être à 100 % derrière le président de la République, mais je ne peux plus... »

D'autres députés bretons de la majorité présidentielle ont, eux aussi, exprimé publiquement leur opposition à la loi « immigration » : Jimmy Pahun (Morbihan, MoDem), Erwan Balanant (Finistère, MoDem) et Eric Bothorel (Côtes-d'Armor, Renaissance). Ce dernier a évité « les baisers de la mort », comme il l'a dénoncé sur le



Le député (non inscrit) du Finistère Jean-Charles Larssonneur, à Brest, le 24 avril 2022. LONEL LE SAUX/PHOTOPQR/LE TELEGRAMME/NAIPP

réseau X, en refusant de « mêler sa voix » à celles de l'extrême droite. Responsable de Renaissance en Ile-et-Vilaine, la députée Laurence Maillart-Méhaignerie s'est, elle, abstenue. Aucun de ces parlementaires n'a basculé dans une fronde, mais leur opposition à un texte fondateur du second quinquennat confirme un mal-être politique. Le peu d'entraîn des autres élus à défendre la loi qu'ils ont pourtant votée, aussi.

« Honte absolue »

Ces derniers jours, nombre d'entre eux évitent de décrocher leur téléphone, sans doute pour ne pas alimenter les tensions visibles jusque dans les rangs du placide groupe macroniste du conseil régional. L'élu Olivier Allain, qui a conseillé Emmanuel Macron sur les questions agricoles, également maire de Corlay (Côtes-d'Armor), a cosigné une lettre adressée au chef de l'État qualifiant la loi « immigration » de « honte absolue » portant une « attente fondamentale aux valeurs de la République et qui va fracturer le pays ».

« Bien sûr que cette loi percuté les sensibilités », reconnaît Bernard Marboeuf (Horizons), porte-parole du groupe Nous la Bretagne. Cet ancien directeur de lycée tente de maintenir l'unité de cette opposition régionale : « Sur les dossiers bretons, nous continuons à travailler ensemble. Le point de rupture au sein de mon équipe ne sera pas régional, mais peut-être national. J'entends les fortes interrogations de ceux venant notamment de la gauche... »

Les déçus du Parti socialiste (PS) composaient pourtant le socle de la réussite bretonne d'Emmanuel Macron. Ils avaient été les premiers à le croire capable d'incarner leur conception de la social-démocratie. Ancien maire socialiste de Rennes (2008-2014), Daniel Delaveau faisait partie de ceux-là. « La loi « immigration » est un point de bascule dans la droitisisation du gouvernement », dit-il désormais.

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité de Bretagne, Daniel Delaveau rappelle : « Je continue de croire à l'enceinte de un projet progressiste, social

et européen en Bretagne. Mais Macron, c'est fini. Le macronisme ? Ça n'existe pas. Le président de la République a, certes, une grande intelligence et un flair politique, mais est dénué d'une colonne vertébrale idéologique. »

Mue de l'électorat

Le laboratoire breton du macronisme a capoté bien avant le vote de la loi du ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin. Lors des scrutins municipaux, départementaux et régional, les candidats pro-Macron ont systématiquement échoué même lorsqu'ils étaient soutenus par des figures tutélaires, comme Jean-Yves Le Drian, ministre de 2012 à 2022, ou l'ancien ministre Pierre Méhaignerie, incarnant la droite bretonne modérée.

Les fortes mobilisations des « gilets jaunes » puis celles contre la réforme des retraites ont nourri une défiance envers Emmanuel Macron à travers la péninsule. Provoquée par des membres de l'exécutif gouvernemental, la censure de la consensuelle loi Molac

de 2021 sur la meilleure reconnaissance des langues régionales a, aussi, laissé des traces.

A défaut d'avoir rassemblé par le centre, M. Macron a convaincu à droite. La mue de son électoral breton s'est vérifiée en 2022, où le chef de l'État a compensé l'évaporation du vote de gauche en capitalisant dans les fiefs historiques de la droite locale. Les législatives qui ont suivi sa réélection ont été fatales aux mentors bretons de la Macronie.

L'influent Richard Ferrand, député du Finistère et président de l'Assemblée nationale, et le divan Florian Bacchler, député d'Ile-et-Vilaine et premier questeur de l'Assemblée, ont été balayés par d'inexpérimentés candidats socialistes. Depuis, Renaissance peine à se rassembler derrière une figure bretonne. Les plus fervents militants espèrent de « significatifs » coups de volant à gauche. Avec l'espoir que le chef de l'État, pour la suite du quinquennat, réanime une ambition centriste dont ils n'ont pas fait le deuil. ■

BENJAMIN KELTSZ

« Je continue de croire à l'envie d'un projet progressiste, social et européen. Mais Macron, c'est fini »

DANIEL DELAVEAU
ancien maire PS de Rennes

« Le régime d'immigration français tourne le dos à ses intérêts »

Pour El Mouhoub Mouhoud, président de l'université Paris Dauphine-PSL, l'attractivité des étudiants et des plus qualifiés va diminuer

ENTRETIEN

Le Parlement a adopté, le 19 décembre, la loi sur l'immigration. La veille, l'économiste El Mouhoub Mouhoud a signé la lettre ouverte des dirigeants de grandes écoles et d'universités du pays pour déplorer le durcissement à l'égard des étudiants internationaux.

Vous appelez à un discours global sur l'immigration et pas seulement orienté vers les plus qualifiés. Quels seront les effets économiques de la loi ?

On assiste à un recul inquiétant des arguments rationnels sur le sujet. J'ai signé l'appel des présidents d'universités car envoyer des signaux négatifs aux étudiants internationaux, c'est se couper de la possibilité de puiser dans les compétences mondiales, pour un gain économique nul.

Jusqu'ici, le discours politique français dominant visait à dissocier les mauvaises migrations des bonnes : d'un côté les migrants non qualifiés, irréguliers ou issus du regroupement familial ; de l'autre, les talents qu'on disait en course pour attirer ou garder. Cela n'a pas marché : en dépit des progrès des entrées liées aux « passés talents », l'attractivité de la

France en matière de compétences mondiales reste en deçà des grands pays industrialisés.

L'idée qu'on puisse tenir un discours de rejet de l'immigration tout en restant attractif pour les talents est illusoire. Plus les compétences sont élevées, plus les migrants choisissent leur pays d'accueil et sont sensibles aux discours politiques sur le sujet.

La droite craignait que les régionalisations ne créent un appel d'air incitatif. Qu'en est-il ?

Pas un seul papier sérieux d'économiste ou de démographe ne confirme cette idée. Les flux d'immigration sont déterminés par des facteurs structurels comme la mondialisation des échanges, les écarts démographiques, les crises géopolitiques et humanitaires ou les choix technologiques.

Depuis une dizaine d'années, les délocalisations vers les pays à bas salaires ralentissent, tandis que les États promeuvent les relocalisations et la réindustrialisation. Plus une entreprise relocalise, plus elle va chercher des territoires à fort avantage technologique, plus elle a besoin de compétences. La réindustrialisation est liée aux politiques de formation, mais aussi à l'attractivité des étudiants et de migrations qualifiées.

Les pays qui tirent leur épingle du jeu sont ceux qui parviennent à puiser dans le stock mondial de connaissance. Et cela passe largement par l'attraction et la rétention des étudiants internationaux. Plus de 60 % des diplômés étrangers restent au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, pour y être employés. La France se distingue par un taux de rétention environ deux fois plus faible.

Le gouvernement considère que, à 7 % de chômage, il faut d'abord ramener une partie des actifs vers le marché du travail et miser sur la formation. Qu'en pensez-vous ?

Cela ne suffit pas. Les secteurs qui sont dans la compétition mondiale ont des besoins de court terme. Si vous ne puisez pas dans les talents, à long terme vous êtes perdants, y compris dans le processus de formation, car les avantages comparatifs bougent en permanence. L'intelligence artificielle générative est un défi majeur qui va transformer la plupart des métiers et des secteurs. Le sous-estimer, c'est comme sous-estimer les effets du réchauffement climatique. Or la France ne forme pas assez et devra davantage puiser dans les compétences mondiales. La politique d'attractivité des mi-

grants et la politique de formation ne s'excluent pas mutuellement.

Peut-on résoudre les pénuries de main-d'œuvre dans les métiers en tension en augmentant les salaires ?

La dépendance à l'immigration dans les métiers les moins qualifiés n'est pas seulement liée aux problématiques salariales. C'est une vulgate néolibérale, ainsi qu'une vieille idée fausement marxiste. La complémentarité entre immigrés et autochtones est une réalité à l'intérieur même des catégories socioprofessionnelles. Certaines tâches extrêmement pénibles, comme dans le BTP, n'attirent pas les autochtones même en augmentant les salaires de 15 %.

Les travaux montrent que les effets de substitution ne jouent que pour des tâches peu qualifiées et automatisables. Il ne s'agit évidemment pas d'ouvrir les frontières tous azimuts. Mais ce « débat » cache une obsession liée aux impacts sécuritaires et culturels de l'immigration, perçus comme néfastes à la société.

Emmanuel Macron a mené une politique très offensive sur l'attractivité de la France depuis 2017. S'est-elle traduite dans les flux migratoires ?

Quand Donald Trump s'est retiré de la COP21 et a restreint l'immigration à partir de 2017, le président Macron avait lancé un appel pour attirer en France les chercheurs étrangers, notamment américains, dans le but de sauver le climat. Il avait cette idée d'une France en mode start-up qui pouvait être fécondée par les talents internationaux. On ne la retrouve pas dans cette loi. Emmanuel Macron a toutefois reconnu que la caution pour les étudiants internationaux était une erreur et qu'elle aurait des effets dissuasifs.

Comment interpréter le silence du patronat dans les débats ?

Certaines entreprises satisfont leurs besoins de main-d'œuvre en recourant à l'immigration irrégulière dans des secteurs en tension. Soit les chefs d'entreprise ont besoin de régulariser et c'était l'occasion de le dire, ce que certains ont fait. Soit ils ont une préférence pour l'immigration irrégulière, qui les arrange. Quand les difficultés de recrutement seront telles que la production sera gênée, le discours changera. Et on reverra peut-être des patrons de PME manifester avec leurs salariés.

Qu'est-ce qui singularise la France ?

La France n'a pas une culture de l'immigration qualifiée, bien payée, raisonnée. Du fait de son histoire coloniale, elle a eu tendance à privilégier l'immigration peu qualifiée, comme elle l'importait les matières premières. Elle a du coup un « stock global » d'immigrés peu qualifiés. Mais depuis les années 1990-2000, ceux qui arrivent sont en moyenne plus diplômés que les autochtones.

Le régime d'immigration français, parce qu'il est prisonnier du passé, y compris en matière de représentations liées à la colonisation, tourne le dos à ses intérêts. Il n'a pas été capable de faire la transition vers une politique ouverte et positive de l'immigration. La France a une représentation de l'immigration réduite à ses deux extrêmes : les stars du football et les délinquants, ignorant tous ceux qui se sont intégrés par l'école. Ce qui la caractérise aussi, c'est la régulation du marché du travail par l'immigration irrégulière. Tout le monde était d'accord pour régulariser dans les métiers en tension. Mais c'est bien utile de pouvoir utiliser de la main-d'œuvre immigrée dont on peut se débarrasser facilement. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR ELISA CONESA